

Motion

Pour un projet d'avenir pour l'agriculture

La Chambre d'agriculture du Tarn, réunie le 23 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Huc, adopte la motion suivante :

Vu les enjeux liés à la souveraineté alimentaire nationale aussi bien quant à la qualité qu'à la qualité des produits

Vu les distorsions de concurrence et les risques que font peser sur les filières locales et nationales des importations sur la base de standards plus faibles dans le cadre d'accords de libre échange

Vu les normes et réglementations pour l'agriculture imposant toujours des contraintes supplémentaires, coûteuses et parfois sans solution : plan d'action nitrates, zonages supplémentaires, réduction de l'usage des produits phytosanitaires, registre numérique,...

Vu la situation économique et financière des exploitations mise à mal par l'évolution du niveau des charges, des prix des intrants et par la volatilité des marchés

Vu les hausses de taxes annoncées et prévues dans le PLF 2024 : augmentation des redevances payées à l'agence de l'eau, fin de la détaxation progressive du GNR, redevance pollutions diffuse,

Vu la remise en cause de l'application de la loi EGALIM, qui risque de se faire au détriment du prix payé au producteur,

Vu les difficultés constatées sur les marchés des produits de qualité et sur le marché de l'agriculture biologique

Vu la nécessité d'accompagner l'agriculture face au changement climatique, par l'évolution des pratiques et par des investissements

Vu l'importance d'une gestion concertée de l'eau, et vu la place l'agriculture dans cette gestion,

Vu les solutions apportées par l'agriculture en matière de production d'énergie renouvelable, de stockage de carbone, d'aménagement du territoire,

Vu l'investissement de la profession agricole pour contribuer au projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles annoncé par le président de la république fin 2022.

La Chambre d'agriculture constate :

- les difficultés rencontrées par de nombreuses exploitations agricoles
- le désarroi des producteurs face aux contraintes qui leurs sont imposées, au manque de moyens alloués, et aux injonctions contradictoires avec une volonté affichée de produits de qualité et de souveraineté alimentaire
- le manque de perspectives et de lisibilité données aux agriculteurs quant à une stratégie agricole compatible avec les enjeux nationaux

La Chambre d'agriculture demande à l'Etat :

- qu'une vision ambitieuse et une politique cohérente soient définies et affichées pour l'avenir d'une agriculture durable, productive et créatrice de valeur ajoutée
- de structurer un véritable pacte pour soutenir l'agriculture et répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire, d'aménagement de l'ensemble des territoires,
- De mobiliser tous les moyens nécessaires et de les faire converger pour la réussite de cette politique.

La motion est adoptée dans les conditions suivantes :

- Membres en exercice : 34
- Quorum : 18
- Nombre de votants = 18 dont :
 - Nombre de voix pour : 18
 - Nombre de voix contre : 0
 - Nombre d'abstentions : 0

Fait à Albi,
le 23 novembre 2023

Le Président,

